



Grasse, le mercredi 11 mars 2020

Politique & Animaux
politique-local@l214.com

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire parvenir ce jour votre charte « une ville pour les animaux » soulignant les compétences du maire de pouvoir agir pour la cause animale.

Je suis parfaitement en accord avec vous et je suis enthousiaste et heureux de vous dire que vous pouvez compter sur mon total engagement avec la liste que je porte, Grasse Dynamique.

Grasse, ville du secret à la fois repliée sur elle-même et ouverte sur le monde, possède des trésors que j'ai toujours souhaité préserver, un patrimoine exceptionnel, des savoir-faire et un environnement naturel propice à l'harmonie des hommes, des animaux et de la nature.

Ainsi, vous aurez apprécié que je sois soutenu par le Mouvement Hommes Animaux Nature, dont le Président, M. Jacques Leboucher, reconnaît les actions que je mène pour la cause animale en particulier. Je joins à ma lettre les engagements que je fais en la matière.

J'ai souhaité, par exemple, accompagner et développer les droits de l'animal en valorisant la contribution de la commune par la stérilisation et les soins des chats errants, sensibiliser les élèves des écoles primaires au respect de l'animal et de la nature au travers de nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes, acter la restauration et la mise en place d'un pigeonier pour contrôler et maîtriser leur population.

Mon action à la tête de l'équipe municipale s'est toujours attachée à faire la part belle au respect du monde animal dans le respect du juste équilibre entre le possible et le raisonnable, entre l'impossible et l'impensable.

Pour cette réalité et pour toutes ces raisons, vos adhérents doivent pouvoir se reconnaître dans ma candidature car elle porte les valeurs de votre mouvement et reprend un grand nombre des points soulignés par votre charte.

C'est ma détermination et ce sont les valeurs essentielles que je défends. Je suis convaincu que la cause animale est un élément déterminant pour construire la société de demain.

« Pour accompagner et développer les droits de l'animal et faire du respect de la planète une réalité ».

Madame, monsieur, je vous prie d'accepter l'expression de mes salutations distinguées.

Très respectueusement

Jérôme Viaud

UNE VILLE POUR LES ANIMAUX

Je soussigné-e (Prénom, NOM) : **VIAUD Jérôme**,
candidat-e tête de liste aux élections municipales de 2020 dans la commune de :
GRASSE DYNAMIQUE

déclare vouloir soutenir activement au sein du futur conseil municipal la mise en œuvre des mesures de l'engagement « Une ville pour les animaux ». En tant que candidat-e, je veillerai à ce que le respect des animaux ait toute sa place dans mon programme et ma campagne.



Élevage & pisciculture

- Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de cantines scolaires et de restauration collective :



Exclure de la commande publique l'ensemble des produits issus de l'élevage intensif (viande, œufs, laitages, poissons d'élevage...);

Cesser de s'approvisionner auprès d'abattoirs pratiquant l'« étourdissement » au CO₂ des cochons, la suspension des volailles conscientes ou l'abattage sans « étourdissement ».

- Augmenter la part de protéines végétales dans les menus dans la restauration collective :

Introduire deux repas végétariens ou végétaliens hebdomadaires;

Instaurer une option quotidienne végétarienne ou végétalienne.

- Mener des actions de sensibilisation auprès des restaurateurs et du grand public pour encourager et accompagner un développement significatif de l'offre végétarienne ou végétalienne.



Cirques

- Prendre toute mesure légale possible contre l'installation de cirques détenant des animaux sauvages.

- Soutenir l'adoption par le conseil municipal d'un vœu demandant une interdiction nationale des cirques détenant des animaux sauvages.



Animaux de compagnie

- Soutenir une politique de stérilisation des chats errants en partenariat avec des associations de protection animale.

- Aménager des aires de libres ébats pour les chiens suffisamment spacieuses (« caniparcs »).

- Garantir la transparence de l'activité des fourrières.



Droit animal

- Attribuer une délégation protection animale à un membre du conseil municipal, inclure la protection animale dans la politique de la ville et prévoir une ligne budgétaire dédiée.

- Soutenir les actions de sensibilisation à l'éthique animale (communication de la ville, périscolaire, associations, etc.).



Chasse

- Promouvoir la coexistence pacifique avec les animaux sauvages et « liminaires » ainsi que la gestion non létale de leurs populations.

- Prendre toute mesure légale possible, dont l'interdiction ponctuelle de la pratique de la chasse sur le territoire communal, afin de favoriser les activités de découverte des animaux et de la nature.



Corrida

- Soutenir l'adoption par le conseil municipal d'un vœu demandant une interdiction nationale des corridas et des « écoles » tauromachiques.

- Prendre toute mesure légale possible, le cas échéant, contre l'organisation de corridas sur le territoire communal et réorienter les subventions et moyens municipaux vers des ferias sans corridas. Supprimer toute subvention municipale, le cas échéant, aux « écoles » tauromachiques.



Expérimentation animale

- Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de produits d'entretien : tendre vers une commande publique « 100 % produits non testés sur les animaux ».

Date et signature :

12/03/20 **Jérôme VIAUD**

Merci de retourner votre soutien signé à : politique-local@L214.com (vous pouvez accompagner votre engagement d'un complément d'explication ou d'information). Vous êtes invitée à communiquer votre soutien à la presse locale ou sur les réseaux sociaux.





Grasse, le vendredi 31 janvier 2020

Monsieur Jacques LEBOUCHER
Président du Mouvement
Hommes Animaux Nature – MHAN
Le Pré Catelan – Porte Maillot
12 avenue de Flirey
06000 NICE

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre soutien et de l'investissement du Mouvement Hommes Animaux Nature que vous m'avez apporté lors de notre rencontre du mardi 04 février.

C'est effectivement avec un engagement total qu'à la tête de l'équipe municipale **j'ai accompagné et développé les droits de l'animal et j'ai fait du respect de notre territoire une réalité.**

Parce que Le MHAN se bat pour la dignité de l'Homme, le respect de l'Animal, et la préservation de la Nature, je m'engage à poursuivre et à conforter ces actions pour faire du respect de la planète une réalité (voir pièce-jointe).

La question de l'accueil des SDF avec leurs animaux de compagnie (chiens) a plusieurs fois été évoquée entre nos équipes et nous avons étudié cette éventualité.

Malgré toutes les difficultés que cela représente **je m'engage** à faire le nécessaire pour mettre en place à Grasse un accueil avec une assistance vétérinaire.

Cher Président, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Jérôme VIAUD

PJ : 1



SOUTIEN ET INVESTITURE DU MOUVEMENT HOMMES ANIMAUX NATURE

Mardi 4 février 2020, dans le cadre de ma candidature aux élections municipales, j'ai été investi par le **Mouvement Homme Animaux Nature (MHAN)**, représenté par **Monsieur Jacques LEBOUCHER**, Président d'honneur du mouvement.

Je conforte mon action dans le cadre de la préservation de l'environnement et mon respect du monde animal auprès du MHAN, mouvement qui se bat pour la dignité de l'Homme, le respect de l'Animal, et la préservation de la Nature :

Je m'engage :

- ✓ à interdire sur la commune les cirques avec animaux sauvages,
- ✓ à mettre en place un local en mesure d'accueillir les SDF avec leurs chiens, avec une assistance vétérinaire,
- ✓ Désigner un policier municipal pouvant accompagner un enquêteur d'associations de protection animale en cas d'enquête difficile avec un rôle simplement dissuasif,
- ✓ à contribuer à la stérilisation et aux soins des chats libres, avec la maison des chats qui existe déjà sur le territoire Grassois,
- ✓ à mettre en place un pigeonnier pour en réguler la prolifération, pour contrôler et maîtriser leur population,
- ✓ à œuvrer auprès des maisons de retraite pour permettre l'admission des personnes avec un animal de compagnie,
- ✓ à créer plus d'espaces dédiés aux chiens sur la commune,
- ✓ à œuvrer en relation avec le rectorat de l'académie de Nice pour que les élèves du primaire reçoivent une initiation au respect de l'Homme, de l'Animal et de la Nature
- ✓ à maintenir une politique « zéro pesticide et engrais chimique » dans les espaces verts ou terrains municipaux

« Pour accompagner et développer les droits de l'animal

planète une réalité ».

et faire du respect de la

Grasse, le 5 février 2020

Jérôme VIAUD

Jerome Viaud